



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



Jean-François Bernardini
Un homme engagé

Pages 4 & 5



Gardiennes du chant corse...

Pages 29 à 31



Franck Giovannucci
Le Parlement Européen en ligne de mire !

Pages 7 & 8



VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !

infogreffe.fr
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



EXPOSITION PEINTURE

AU FORT D'ALERIA
MAISON MATRA

24 MAI/
15 JUIN
2014

Ouverture de 10h à 17h - Tous les jours - Entrée libre



Vernissage le vendredi 23 mai à partir de 18h

RENSEIGNEMENTS :

06 09 67 17 29 - 06 20 30 24 69



Tucchemu u legnu !

Si sà chì u sole agisce cum'è un antidepressore putente è u so ritornu contribuisce dunque à fà ci ritruvà u murale. Pur-tendu ci l'onde pusitive, una musica ritmata è vivificante.

Ancu quandu si face difficile a vita. Ci ridà u surisu, u benesse, a gioia in core è in l'ochji, a forza, per avanzà più serenu.

Face prò dopu à a friscura di l'invernu è u tempurale. Ma ci vole quantunque à esse attente chì i nuli, u tonu è l'acquate ùn sò mai luntane.

Sapendu chì in sti tempi veraneschi, u ghjornu è a notte anu una durata para. Ma u ghjornu piglia a suprana pian' pianinu sin' à u sulstiziu d'estate, a ghjurnata a più longa di l'annu, induve ssu fattu custi cumencia à cambià.

Mentre u veranu, dinù, a durata di l'assulanamentu hè massimale. Tandù, in cità o in i paesi, ghjè ora d'apre e so finestre, di respirà l'aria pura, d'ossigenassi appena u spiritu è di passassi la bè à u cantu di l'ocelli. Ghjè ancu l'occasione d'ac-

cuncià i so affari, di risanà a so casa, di risorte certe cose è di mette ne d'accantu. Ghjè valevole dinù per i ricordi, l'innamurichjate, l'amicizie. Per un scurdassi di u passatu è fighjulà l'avvene.

Trà i ritrovi è i scontri, u veranu hè prupiziu à e rilazione umane.

D'altronde, nisuna stagione ùn hè più bella chè u veranu per i pueti chì danu fiatu à u so estru, quand'ella si spanna a natura, spampillulendu di fiori è di milli culori.

U veranu hè surgente di speranza. Nascenu o rinascentu e brame ancu e più sceme. Si pò rimette in ballu tante cose, cercà à ricunstruisce ciò chì hè cascatu in terra, da u ventu è l'aria, da u focu è l'acqua. Ci hè da chì fà, da chì dassi di rimenu.

Forse ch'elle sbucceranu e voluntà è ch'elli s'apreranu grandi i chjassi versu l'estate.

Allora, si pò sperà ch'ellu ci sia menu imbroglii è chì tuttu si schjarischi, cù i belli ghjorni.

Cum'ella si dice :
Tucchemu u legnu !



da Roland Frias

Où va la Corse en matière de tourisme ?

Le tourisme, secteur clé de l'économie corse, mérite de s'inscrire dans une vision stratégique. C'est ce que va proposer le «Livre Blanc du Tourisme», rédigée par Vanina Pieri, la Présidente de l'Agence du Tourisme Corse (ATC) et qui sera remis, dans sa version finale, vers la mi-juin.

Tout a été dit sur le tourisme en Corse : l'accessibilité, les transports aériens et maritimes, l'étalement de la saison, la gamme des produits, les 9 «pôles touristiques», qui structurent la «Destination corse».

En choisissant une méthode de travail fondée sur la concertation, qui réunit les acteurs du tourisme et les élus, ce «Livre Blanc» débouchera, à n'en pas douter, sur des propositions concrètes.

Je voudrais, ici, rappeler quelques évidences : le tourisme est le premier secteur d'activité de la Corse ; il s'agit d'une véritable économie, dont le chiffre d'affaires, pour toute la France, est supérieur à celui du secteur automobile ; la professionnalisation du secteur, avec l'élévation des niveaux de

qualification, est une nécessité. L'accueil reste l'un des critères déterminants, pour toutes les gammes de produits, dans le choix d'une destination. Dernière évidence, et non des moindres : il existe une forte concurrence mondiale en matière d'offres touristiques. En 1960, il existait moins d'une centaine de destinations touristiques, aujourd'hui il en existe plus de 1 500.

La Côte d'Azur et la Corse ne sont plus des destinations qui s'imposent d'emblée aux demandeurs. Il faut donc multiplier les offres attrayantes, innovantes. C'est donc aussi tout un effort de communication qui doit être fait. La Corse, qui a la chance d'être préservée, doit se tenir loin du tourisme «industriel». Elle doit rester elle-même, en étant convaincue que son identité est un atout majeur en matière de tourisme.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billet Des pages qui se tournent

Le football, c'est un peu une école de la vie. Au gré des saisons, des événements, se mélangent les bonnes et mauvaises fortunes, les joies, les peines. Mais aussi les grands espoirs, les éprouvantes déceptions, les réussites ou les échecs. Cette fin de saison 2013-2014 ne déroge pas à la règle pour nos représentants insulaires au plus haut niveau. Nous le savons depuis bien longtemps, l'AC Ajaccio et le CA Bastia sont relégués à l'étage inférieur, tandis que le SC Bastia se maintient brillamment dans l'élite. Mais la bonne surprise vient du GFC Ajaccio, qui au terme d'une saison parfaitement maîtrisée, vient de valider son ticket retour pour la ligue 2, récompensant ainsi un groupe, un entraîneur, des dirigeants, et au-delà des bénévoles, des supporters. Tout un club. Ainsi, nous pourrions assister bientôt aux premiers derbys ajacciens dans le giron professionnel. Une première. Une fierté.

Et puis, au-delà de la réussite des uns et de l'échec des autres, en football, il y a aussi des hommes qui vont et qui viennent. On s'y attache quelquefois. On les aime souvent. Et lorsqu'ils s'en vont, on mesure alors le vide qu'ils peuvent laisser. A Ajaccio, l'emblématique gardien mexicain Memo Ochoa restera à jamais dans le cœur des supporters. Personne n'oubliera les larmes de la vedette latino-américaine au terme de son dernier match à Timizzolu. A Bastia, Frédéric Hantz tire également sa révérence, en sortant par la grande porte. Lui qui avait été chercher le Sporting au bord du CFA, voici quatre ans, peut partir avec le sentiment du devoir accompli. Ces hommes vont et viennent, et entrent dans l'histoire de nos clubs centenaires.

Ce sont des pages qui se tournent...



Frédéric Bertocchini



Jean-François Bernardini : L'homme engagé

Leader charismatique d'un groupe mondialement connu, I Muvrini, Jean-François Bernardini est aussi un homme engagé dont l'ambition est double : conduire des actions de solidarité et donner de la Corse et des Corses une image différente de celle que véhiculent les clichés habituels. Pour cela, il a créé l'Association pour une Fondation de Corse-Umani, dont le mot d'ordre est le suivant : «Faisons vaincre le bien commun» («Femu vince u bè cumunu»).

I Muvrini, un groupe tourné vers l'humain

Les valeurs que porte le groupe I Muvrini, toujours tournées vers l'humain, sont celles que défend Jean-François Bernardini. La vocation du chant, en particulier lorsqu'il s'agit des chants polyphoniques traditionnels corses («paghjelle»), est bien de tisser des liens : lien social, lien affectif, lien d'amour, lien de confiance, lien de fraternité.

En choisissant de s'inscrire dans la tradition du chant polyphonique, le



groupe I Muvrini a toujours voulu incarner au plus haut degré cette ambition d'un partage entre les humains.

Le refrain de la chanson Umani en témoigne : «Ils sont humains/Humains/Seulement humains/.../Humains/Et moi aussi/Moi aussi».

Mais le chant a ses limites. Tout le monde se souvient de la question sartrienne : «Que signifie la littérature dans un monde qui a faim ?» Cette question ne condamne ni la littérature, ni le chant, mais elle nous dit clairement qu'au-delà des mots, s'impose à nous l'impérieuse nécessité d'agir. Jean-François Bernardini, qui refuse de se laisser enfermer dans la tour d'ivoire de la «peopolisation» que construisent les médias, éprouve cette nécessité d'agir.

Dans son cas, il est préférable de parler d'homme engagé, plutôt que de chanteur engagé, car il y a chez lui cette sincérité, cette amour de



l'humain, qui le mettent au même rang que Bono ou Sting.

Les 5 programmes d'action de la Fondation UMANI

Depuis 12 ans, la Fondation UMANI conduit 5 programmes d'action : «terranea», «linguaviva», «solidarita», «universita di l'omu», «diventemu artigiani di à no-violenza». Ces programmes sont portés par des adhérents de la Fondation avec le soutien de nombreux donateurs.

Les 3 300 adhérents de la Fondation et les donateurs s'inscrivent dans une logique de solutions, c'est-à-dire la réalisation concrète

de projets. Le programme «terranea» illustre cette morale de l'action.

«Terranea»

En lien avec le rural et la terre nourricière, soucieux de renforcer la capacité des hommes à produire leur nourriture, le programme «terranea» accompagne la réhabilitation d'une châtaigneraie à Pianellu, l'installation d'un couple de bergers à Moïta, le travail autour de la pépinière de chevrettes de race corse, - menacées de disparition -, à Altiani, la production d'oignons de Siscu, le réensemencement de di-

Des I Muvrini à Corse-UMANI : l'ouverture aux autres

Jean-François Bernardini est dépositaire de cette «corsitude» qui s'apparente à ce que Senghor nommait la «négritude», c'est-à-dire une revendication identitaire et culturelle qui n'est pas un repli sur soi, un enfermement.

Bien au contraire, sa spécificité de Corse conduit tout naturellement Jean-François Bernardini à s'ouvrir aux autres et au monde. Sur scène, déjà, avec I Muvrini, les chants et les guitares corses rencontrent les percussions africaines, un sitar indien, une cornemuse. La Corse ancestrale, que portent les voix envoûtantes des frères Bernardini, n'est pas un prétexte au repliement identitaire, elle devient le vecteur d'un dialogue avec le monde.

Jean-François Bernardini aime à rappeler ces mots qu'il entendait dès l'enfance : «hè megliu a more, ch'è tumba» (mieux vaut mourir que tuer). Il évoque aussi la figure de ceux que l'on appelait, autrefois, dans nos villages, «paceri» (faiseurs de paix). L'idéal de paix et de fraternité nourrit, dès

son plus jeune âge, l'imaginaire de Jean-François Bernardini. L'aboutissement musical est cette «world music» dont se réclame I Muvrini. Cette musique, que condamnent les puristes identitaires, nous renvoie à l'essence même de la Corse des villages, cette Corse ancestrale, fraternelle et solidaire, que parcouraient «i paceri». Le très beau chant humaniste d'I Muvrini demandait un prolongement sur le terrain, quelque chose qui ne se résume pas au périmètre clos de la scène ou à la finitude d'un spectacle de 2 heures.

Construire des réponses

Jean-François Bernardini va alors créer, en 2002, l'Association pour la Fondation de Corse UMANI (AFC-UMANI), afin d'agir sur la réalité à travers un élan de solidarité qui réunit les hommes. La solidarité n'est pas ici de l'assistanat, c'est-à-dire l'aide que l'Etat ou des associations peuvent apporter aux plus démunis. Pour Jean-François Ber-

nardini, il s'agit de mobiliser les énergies, transformer les hommes, apporter des solutions, afin de bâtir un monde meilleur. Imaginer, créer, donner, partager, tels sont les verbes qui résument la raison d'être de la Fondation UMANI.

La Corse vient de vivre, en mars 2014, un moment fort de la démocratie de proximité avec les élections municipales. S'agit-il, maintenant, après le vote, d'attendre que cela change, parce que les équipes ont changé ? Pour Jean-François Bernardini, «voter et attendre que cela change, demander et attendre des réponses ne marche plus. Il nous faut désormais construire des réponses, bâtir des solutions». Si la politique est nécessaire à l'épanouissement de la démocratie, l'action de la société civile organisée est tout aussi nécessaire pour «bâtir des solutions». Jean-François Bernardini ne se contente pas de parler du bien commun, il le sert par l'exemple des chantiers ouverts depuis 12 ans par la Fondation UMANI. ■ C.G.

verses variétés de blé dans l'île... Ce lien à la terre nourricière symbolise la volonté de la Fondation UMANI de préserver le précieux capital agricole de notre île. En installant de jeunes castanéiculteurs au cœur de la montagne corse, en travaillant avec des bergers pour sauvegarder la chèvre corse, la Fondation UMANI établit un lien entre le local et les grands enjeux planétaires.

Dès 1972, René Dubos, un agronome français, biologiste et écologue, avait défini ainsi le développement durable : «Penser global, agir local», plaçant ainsi les territoires au cœur des grands enjeux environnementaux. La Fondation UMANI ne fait pas autrement : elle agit «local», mais elle pense «global».

«Linguaviva»

L'opération «Lingua viva» vise à promouvoir la diversité culturelle du monde, la langue étant pour les peuples l'un des marqueurs de l'identité. Il s'agit aussi de promouvoir la langue corse, une langue «aimée, parmée, écrite, chantée, partagée». Unmani Edizione vient de publier un premier ouvrage traduit en langue corse par la classe de corse du lycée Giocante de Casabianca : Ferdinandu (TradiLingue).

«Università di l'Omù»

Comme son nom l'indique, l'Université de l'Homme, à travers la transmission des savoirs et le croisement des expériences, invite chacun à une transformation personnelle. La question de l'enseignement est cœur du dispositif de l'AFC-UMANI.

«Sulidarità»

La thématique de la solidarité irrigue le discours et les actions de l'AFC-UMANI qui contribue au budget de La Maison du Bonheur, un lieu de solidarité basé à Nice, apporte son soutien au projet de café solidaire à Bastia, participe au financement des études de jeunes indiens du peuple Kichwa de Sarayaku. Les Sarayaku, qui vivent au cœur de la forêt amazonienne, défendent le fait de vivre sur les terres de leurs ancêtres selon leurs traditions.

«Artigiani di no-violenza»

Les «artisans de la non-violence» est l'action la plus emblématique de l'AFC-UMANI. Jean-François Bernardini s'inscrit dans une sphère philosophique qui fait de la non-violence un mode de vie. Il ne s'agit pas simplement de protester contre la violence en Corse, mais bien de modifier les comportements de chacun, dès le plus jeune âge, en particulier à l'école. Des formateurs en non-violence initient



POUR FAIRE GRANDIR L'AFC-UMANI

Site : www.afcumani.org

Téléphone : +33(0)4 95 55 16 16

Adresse : BP 55 - 20416 Ville di Pietrabugnu Cedex

un large public aux outils de régulation des conflits.

Jean-François Bernardini a publié un long article sur le thème de la non-violence dans le numéro 169 de la revue Alternatives Non-Violentes (décembre 2013), qui titre, en couverture, «Corse, terre de non-violence ?». Ce numéro de la revue est à lire pour bien comprendre l'action de Jean-François Bernardini dans le domaine de la non-violence.

Accompagner l'action de l'Association pour une Fondation de Corse (AFC-UMANI)

Jean-François Bernardini n'est qu'un «petit corse» et les médias nationaux, prompts à venir soutenir Bono ou Sting, continuent d'ignorer son engagement, surtout lorsqu'il s'agit de proposer de la Corse une autre image. Il est vrai que le «prêt à penser» hexagonal se nourrit d'une mythologie corse faite de violence et d'omerta.

De la même manière, dénoncé par les puristes d'un autre âge, le glissement d'I Muvrini, à certains moments, vers la «world music» n'est ni un reniement ni une trahison de l'identité corse. Il s'agit, au contraire, d'un choix philosophique fondé sur une morale de la rencontre, du partage, de l'échange.

La spécificité corse en rejaillit encore plus forte : identité spécifique, elle devient le socle d'une identité universelle. S'agit-il pour les Corses de s'enfermer dans un repliement identitaire qui serait mortifère, si notre île refuse d'entendre les battements du monde ?

Il est vrai que les «vigilants déchaînés», aveuglés par le sectarisme, n'ont aucun respect pour les combats que mènent les hommes justes.

A travers l'AFC-UMANI, qu'il préside, Jean-François Bernardini mène un combat juste dont la portée dépasse les rivages insulaires, puisqu'il s'agit de transmettre le meilleur, puisé à la source de toutes les cultures, aux générations futures. Jean-François Bernardini sait que ceux qui s'installent au cœur de la montagne corse pour réhabiliter nos châtaigniers, ceux qui luttent contre le travail esclavagiste au Brésil, ceux qui octroient des bourses aux jeunes amazoniens du peuple Kichwa pour financer leurs études, appartiennent tous à ce «peuple nouveau» de femmes et d'hommes qui font le pari d'agir en faveur d'un modèle de société dont les piliers sont les valeurs humanistes et solidaires.

L'AFC-UMANI compte déjà 3200 adhérents et des donateurs du monde entier, tous ancrés dans le réel, passionnés de solutions. Si les idées mènent le monde, seule l'action transforme ce monde où nous vivons. Il est donc important que cette action soit au service de valeurs universelles. C'est ce que nous propose Jean-François Bernardini avec l'AFC-UMANI.

L'engagement de la société civile

Le monde est, par nature, conflictuel. «Homo homini lupus», disait Hobbes, l'homme est un loup pour l'homme. Les normes sociales et morales autrefois imposées par des discours de cohésion (la politique, la religion) tendent à disparaître. Le libéralisme et la mondialisation montrent chaque jour les limites de l'action politique pour résoudre les conflits. Il reste l'engagement de la société civile, dont Jean-François Bernardini est l'un des représentants les plus actifs.

Pour Jean-François Bernardini, l'artiste ne peut pas rester enfermé dans une tour d'ivoire, indifférent à ce qui se passe dans la rue, dans le monde. Ce qu'il propose, ce n'est rien d'autre qu'un art du dialogue comme outil pour faire face aux conflits. Certes, Jean-François Bernardini se nourrit de la spécificité corse, mais son message et son action sont universels.

■ Christian Gambotti



Élections européennes : les insulaires en course

Le 25 mai prochain, les électeurs insulaires devront de nouveau se rendre aux urnes pour les élections européennes. Malgré l'importance de ce rendez-vous politique et démocratique incontournable, force est de reconnaître que ce scrutin semble loin d'intéresser les Corses. Passionnés pour le débat municipal voici presque deux mois, ces derniers ont-ils véritablement compris les enjeux d'un tel événement ? Loin des yeux, loin du cœur dit-on. Les institutions de Strasbourg et de Bruxelles semblent bien éloignées de nos rivages méditerranéens. Et pourtant, les candidats le martèlent à juste titre dans cette campagne : l'Europe joue un rôle majeur dans notre quotidien !

Si les électeurs «lambdas» ne semblent pas spécialement passionnés par le rendez-vous continental, les candidatures ne cessent pourtant de se multiplier sur l'île, preuve que le scrutin européen intéresse de plus en plus les sphères politiques. A ce niveau là, les lignes sont-elles en train de bouger ? Probablement. A ce jour, dix-huit candidats insulaires ont fait connaître leur intention de briguer un siège au Parlement européen. Mieux, pratiquement toutes les tendances politiques sont représentées, avec la droite, la gauche, le centre, mais aussi les écologistes, les régionalistes. Preuve que les politiques insulaires ont des choses à dire et des revendications à porter dans une circonscription Sud-Est gigantesque, de presque huit millions d'électeurs. Ces dix-huit candidats se trouvent donc en campagne, et tous, de la droite à la gauche et en passant par toutes les tendances, appellent les citoyens à se rendre aux urnes. Car dans cette élection, il semble bien qu'avant de convaincre l'électorat de voter pour soi, il faut d'abord le convaincre d'aller voter, tout court. Sur ce registre là, au moins, tous les candidats seront d'accord.

L'Europe présente dans le quotidien de tous les Corses

Alors, comment expliquer ce désamour entre l'électorat insulaire et ce scrutin européen ? Rappelons qu'en 2009, seuls 30% des électeurs s'étaient déplacés jusqu'aux isolements de l'île. La proximité avec les élections municipales, qui ont sans doute absorbé et cristallisé toutes les passions et les tensions, est peut-être une première explication. Mais il n'y a pas que cela. Les citoyens semblent peu informés sur le rôle et la présence de l'Europe

dans notre quotidien. Et pourtant, l'impact des décisions prises au Parlement européen sur notre quotidien est incontestable. Aujourd'hui, certains organismes considèrent même que 70 à 80% de notre vie quotidienne est conditionnée par des décisions européennes. Citons par exemple notre alimentation, l'accès aux soins de santé, nos déplacements, voyages, les marques CE, les prix en magasin, les réglementations d'achats en ligne, l'accessibilité des grands événements sportifs à la télévision, les échanges Erasmus, le temps de travail (les pauses, le travail de nuit, les congés de maternité), les énergies renouvelables (les problématiques liées au réchauffement climatique), le prix dans les transports aériens, les permis de conduire, et bien entendu la liste est encore longue.

Nul besoin d'évoquer ici l'importance des crédits européens dans les réalisations infrastructurelles. Des crédits lourds, déterminants, pour améliorer notre quotidien.

L'Europe œuvre pour la sécurité et le vivre-ensemble

Au-delà des stratégies communes en termes de développement et des échanges commerciaux, l'Europe a également permis une amélioration notable du vivre-ensemble sur le continent. Car l'Union européenne donne des droits aux citoyens européens. Ces mêmes citoyens peuvent aujourd'hui circuler librement, faire des études et même voter à certaines élections dans l'importe quel pays de l'Union Européenne.

L'Europe garantit également la sécurité en termes de produits alimentaires, de santé (y compris pour les animaux), et œuvre pour la



protection de l'environnement en cherchant par exemple à réduire les pollutions. A propos de l'alimentation, par exemple, les produits alimentaires doivent être fabriqués et vendus selon des règles strictes d'hygiène. A ce sujet, des labels européens ont été créés pour garantir la qualité de certains produits. L'Europe veille donc à notre santé, en surveillant les produits qui peuvent se trouver dans nos assiettes. L'Europe influe aussi directement sur notre environnement le plus proche : des lois pour la protection de la nature, en passant par la lutte contre la pollution (interdiction de l'essence à plomb ou l'obligation pour les entreprises de réduire leur production de déchets et de gaz polluant, etc.)

Cela n'est donc plus à prouver, ni à démontrer, l'Europe est présente au quotidien dans la vie des citoyens, en Corse, comme partout ailleurs sur le territoire. Dans ce contexte de désintérêt, les candidats insulaires doivent ainsi faire campagne pour l'Europe, avant même de faire campagne pour leurs idées et leur programme. Parviendront-ils à mobiliser davantage les citoyens ? Nous le saurons le 25 mai prochain.

Dix-huit candidats insulaires concernés par le scrutin

Si la Corse ne constitue pas un réservoir de voix très élevé (236.000 inscrits sur près de huit millions), en comparaison avec d'autres régions de la circonscription Sud-Est beaucoup plus peuplées, elle ne de-

meure pas pour autant exclue du circuit des campagnes. Pour preuve, de nombreuses têtes de liste et personnalités politiques sont venues sur l'île, ou s'approprient à le faire, afin de rencontrer les électeurs insulaires. Passage obligé sans doute pour ces candidats, sachant que dix-huit Corses sont en course dans cette élection, ce qui constitue par ailleurs un record. Jamais jusqu'ici, les Corses ne s'étaient autant mobilisés sur des listes pour ce scrutin.

Parmi les candidats les mieux placés, François Alfonsi cherchera à se faire réélire. Tête de liste de la bannière Régions et Peuples solidaires, ce dernier tentera de franchir le seuil fatidique des 5% pour réaliser un second mandat.

L'eurodéputé sortant est particulièrement soutenu dans sa démarche régionaliste teintée d'autonomisme, puisque sept autres candidats insulaires sont à ses côtés sur la liste (Fabienne Giovannini, Jean-Baptiste Arena, Vincent Tabarani, Nathalie Fantoni, Alain di Meglio, Anne Tomasini et Delphine Grimaldi), avec des Occitans ou des Savoyards.

En 2009, Régions et Peuples solidaires et Europe Ecologie les Verts étaient partis ensemble dans le scrutin, ce qui n'est pas le cas cette fois. Dans ce contexte, même en étant le seul tête de liste insulaire de l'élection, François Alfonsi n'est pas certain d'atteindre son but. Mais il peut y croire. Son bilan, en tant qu'eurodéputé, parle pour lui. De leur côté, les Verts partiront donc cette fois sous leur propre bannière.

A ce sujet, l'eurodéputée Michèle Rivasi a accueilli sur sa liste l'artiste balanin bien connu, Tony Casalonga. Ce dernier se trouve en sixième position.

Franck Giovannucci se trouve quant à lui cinquième sur la liste UMP de Renaud Muselier. Une place qui fait de lui, sans doute, l'insulaire le mieux placé pour un briguer mandat au Parlement européen. Rappelons qu'en 2009, dans un contexte pourtant plus défavorable, l'UMP avait envoyé six députés au Parlement dans cette circonscription. Le secrétaire départemental UMP de Corse-du-Sud devrait en outre bénéficier de la dynamique actuelle de sa famille politique, en Corse comme de l'autre côté de la Méditerranée. Il pourrait devenir le représentant de la Corse à Strasbourg.

Karine Fenocchi

Cinquième, c'est également la place de la centriste Karine Fenocchi, sur la liste de Sylvie Goulard (MoDem/UDI). L'eurodéputé sortant de la circonscription du Grand-Ouest, fait désormais campagne dans la circonscription Sud-Est, plaçant ainsi une part d'inconnu sur le scrutin. Nous retrouvons d'autre part un autre Corse sur cette même liste, puisque André Loesekrug-Pietri, se trouve en dix-huitième position.

Trois candidats insulaires se sont engagés sur la liste Debout la France conduite par Gerbert Rambault. Hyacinthe Santoni (3ème), Christiane Devaux-Scamaroni (6ème) et le général Michel Franceschi sillonnent actuellement la Corse pour mener la campagne. A Ajaccio, Bastia, Sartène, les réunions publiques s'enchaînent et témoignent de leur engagement politique. Le Front National sera également représenté avec Estelle Massoni, douzième de la liste conduite par Jean-Marie Le Pen lui-même.

A gauche, les candidatures insulaires sont plus clairsemées. Nous savons qu'Emmanuelle de Gentili a été destituée de son investiture par le Parti Socialiste, après l'épisode municipal bastiais que chacun connaît. Nous retrouvons ainsi sur la liste PS, Valérie Rossi-Poli, maire d'une commune des Hautes-Alpes, et corse d'origine, ainsi que Patrice Terramorsi. Quant au Front de Gauche, seul le conseiller territorial bastiais Michel Stefani sera présent sur la liste conduite par l'eurodéputée sortante Marie-Christine Vergiat. Mais ce dernier se trouve bien loin des places éligibles, en vingt-sixième position.

La présence massive de candidats corses sur les listes de la circonscription Sud-Est fera-t-il office d'électrochoc dans l'électorat insulaire ? Réponse le 25 mai.

■ **Frédéric Bertocchini**

«Ne pas voter, c'est renoncer à affirmer la Corse en Europe»

Franck Giovannucci est secrétaire départemental de la fédération UMP de Corse-du-Sud. Mais il est aussi candidat aux élections européennes du 25 mai prochain, placé en cinquième position sur la liste de Renaud Muselier dans la circonscription du Sud-Est. Conforté par le succès de sa famille politique aux dernières municipales, Franck Giovannucci espère poursuivre la dynamique enclenchée à droite pour être élu et représenter la Corse au Parlement européen. Le jeune candidat tient à le dire clairement : il est l'insulaire qui est le mieux placé pour emporter un siège d'eurodéputé. Européen exigeant, Franck Giovannucci considère que l'Europe est présente au quotidien dans la vie de tous les Corses et qu'il est important d'aller voter le 25 mai prochain.



Franck Giovannucci, avant de parler de votre candidature aux élections européennes, quel est votre sentiment sur la victoire de Laurent Marcangeli aux municipales à Ajaccio ?

Une immense satisfaction tant nous savions que Laurent Marcangeli incarnait une alternative crédible et talentueuse au maire sortant. C'est pour cela que nous lui avons fait confiance et je sais qu'il ne nous décevra pas. Quel parcours pour lui ! Et quelle victoire. Une victoire qui est d'abord celle des Ajacciennes et des Ajacciens qui ont tant espéré le changement.

La campagne menée a bien montré à quel point le nouveau maire a su dépasser les clivages partisans. Laurent a porté un projet pour tous les habitants et pour l'ensemble des quartiers de la ville. C'est cela qui a fait la différence au final. Laurent est un rassembleur. C'est aussi un homme de conviction. Malgré son jeune âge, il est complètement enraciné dans sa ville et dans sa région. Les Ajacciens ont, une nouvelle fois, décidé de s'en remettre à Laurent, à son dynamisme, à son énergie, c'est un très bon gage pour l'avenir.

En ce qui vous concerne à présent, pourquoi votre engagement sur la liste de Renaud Muselier pour ces élections européennes ?

Il y a toujours chez nous, et je le regrette, une abstention très élevée lors des élections européennes. 30 % seulement de participation en 2009 ! Je suis candidat pour mobiliser les électeurs corses et leur dire qu'il est indispensable que la Corse en tant que région puisse faire entendre sa voix en Europe.

En étant d'abord défendue. Comment ? Depuis l'adoption du traité de Lisbonne, les députés européens peuvent adapter les législations européennes s'ils considèrent qu'elles sont contraires aux intérêts des ré-

gions. Cela signifie que la prise en compte du fait régional est une réalité aujourd'hui. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de cela. Il faut également valoriser la Corse.

Et cette valorisation doit passer par le développement économique. L'Europe est un continent puissant. Si la Corse obtient un représentant au Parlement européen - moi en l'occurrence - je m'engage à faire bénéficier la Corse de cette puissance. Une puissance qui n'est pas uniquement administrative mais aussi économique et politique. Avec Renaud Muselier, nous portons l'idée d'une Europe qui agit, concrètement, et répond aux besoins de notre pays et aussi en ce qui me concerne de la Corse.

Quels sont ces besoins selon vous ?

Ces besoins, nous les connaissons. C'est le soutien à l'activité économique, la création d'emplois, la préservation de l'environnement, le développement régional. Tout cela, il faut le porter très fort et très vigoureusement. Je veux être ce député qui permet à la Corse de bénéficier des bienfaits de l'Europe dans ces domaines.

Vous l'avez dit, ces élections ne passionnent pas les foules en général en Corse. Avant de convaincre les citoyens de voter pour votre liste, n'avez-vous pas l'impression qu'il faut tout d'abord convaincre les citoyens d'aller voter, tout simplement ?

Absolument. Ce que je veux dire aux électeurs insulaires c'est d'abord d'aller voter. Pourquoi ? Parce que - et c'est l'axe principal de ma campagne - je crois que l'Europe est nécessaire et même indispensable au développement de la Corse.

Je ne vais pas ici énumérer les acronymes technocratiques de tous les programmes et de tous les fonds structurels dont bénéficie la Corse. Je vais simplement dire que nos

compatriotes doivent prendre conscience que l'Europe est présente au quotidien, au plus près de leurs intérêts.

Elle est intervenue dans le développement économique, la recherche et le développement mais aussi dans les politiques de solidarités, le désenclavement des microrégions...

Bien entendu, elle n'est pas chef de file dans l'intervention, puisque c'est le plus souvent la CTC puis l'Etat, les collectivités locales et territoriales qui sont les porteurs de projets.

Mais elle est ce complément indispensable qui permet de les réaliser. Je le répète aux électeurs, il est donc important d'aller voter. S'abstenir c'est oublier que l'Europe est présente au quotidien.

Vous parlez en européen convaincu. Vous l'êtes ?

Disons plutôt que je le suis devenu. Chacun évolue sur différents sujets, c'est mon cas pour l'Europe. En 1992, je n'ai pas voté en faveur du Traité de Maastricht. J'en redoutais les effets. Aujourd'hui, je milite pour une Europe du quotidien, qui protège les Européens. Je veux que l'Europe agisse au plus près des besoins et des intérêts des insulaires.

Nous avons fait le constat que les gens ont envie de changement, de résultats, et d'hommes publics qui agissent et qui décident. Pour ces élections je veux mettre en valeur ces principes d'action, j'y suis déterminé. J'appelle tous ceux qui ont contribué au changement, au travers les élections municipales, à se mobiliser et à voter pour la liste UMP, le seul vote utile.

Précisons que la configuration de cette élection 2014 n'est pas du tout la même que celle de 2009. En cinquième position sur la liste de Renaud Muselier, je suis le seul à pouvoir être élu. Rappelons que cette circonscription Sud-Est est immense et concerne près de 8 millions

d'électeurs. Il y a cinq ans la liste UMP, dans notre circonscription, a passé six députés européens... et je suis en cinquième position. Pas la peine d'être brillant en mathématiques pour en déduire mes chances d'élection.

Nous constatons qu'il y a de plus en plus d'opposants à l'Europe sur le continent. Que vous inspire l'europhobie qui grandit ? Cela vous inquiète-t-il ?

L'Europe est évidemment imparfaite. Il faut être exigeant avec elle. Il faut être sévère avec l'euro lorsqu'il ne sert que d'instrument de lutte contre l'inflation. Car aujourd'hui le problème ce n'est pas l'inflation, c'est l'emploi. Il faut aussi être sévère avec l'Europe d'un point de vue diplomatique quand elle est incapable de s'exprimer d'une seule voix. Et là, je fais référence aux événements qui se déroulent actuellement en Ukraine.

Nous avons besoin d'un continent fort. Nous n'avons pas avancé d'un pouce sur une politique de défense commune. La défense de l'Europe ce n'est pas la somme des défenses des pays membres. La défense de l'Europe doit être pensée, coordonnée. Mais il y a aussi beaucoup de boulot à faire dans le domaine bancaire, social, fiscal et migratoire. Donc je suis persuadé que si on regarde aujourd'hui l'Europe essentiellement

dans sa complexité ou ses défauts, nous faisons fausse route. Je pense très profondément que nous ne pouvons pas réussir seuls. Aucune région, aucun pays ne peut réussir seul. Ce que je souhaite c'est convertir l'Europe à de nouvelles perspectives et à de nouvelles politiques qui soient bénéfiques pour tous. François Hollande et ses amis qui s'accrochent à la situation ne portent aucun message d'espoir.

Et le statut de résident ?

Dans un tout autre domaine à présent, que pensez-vous du statut de résident ? Est-il discriminatoire selon vous ?

Je ne pense pas que cela soit la bonne réponse. Tout d'abord, il faut que l'on détermine très clairement la question. Cette dernière pose le problème du foncier. Cette pression s'exerce dans beaucoup de régions, mais chez nous, avec un peu plus d'acuité. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé les réponses appropriées à la spéculation qui est, d'un certain point de vue assez exagérée dans certaines zones de notre île. Cela a créé un espace qui a été occupé par les représentants nationalistes qui portent à bout de bras un projet de création de statut de résident.

Pour ma part, je ne suis pas sûr que le statut de résident règle quoi que ce soit. Au contraire, je crois que ce sta-

tut risque de créer de nouveaux problèmes. Il est clair que si j'avais été conseiller territorial, je me serais prononcé contre la création de ce statut. Car il faut de la cohérence.

Je dis et répète, au cours de cette campagne européenne, que nous ne pouvons pas réussir seuls, que ce soit la France ou la Corse. Ce serait donc contradictoire de soutenir un statut et une mesure, qui à mon sens, nous isoleraient davantage.

Cela ne veut pas dire que je considère qu'il n'y a pas de problèmes de logement. Je connais les difficultés pour acquérir une terre et construire une maison. Je ne nie pas cette réalité qui s'impose à nous tous. Mais je suis intimement convaincu que ce débat est davantage idéologique. J'ai d'ailleurs le sentiment, lorsque j'écoute Paul Giacobbi, qu'il y a un certain malaise. J'ai l'impression que ce n'est pas sa thèse. Il aurait aimé trouver dans la législation actuelle, dans les règlements, le moyen d'encadrer la spéculation et la pression foncière. J'ai donc le sentiment qu'il a fait un coup politique et que les Corses n'en sont pas dupes.

Vous dites que le statut de résident pourrait faire apparaître de nouveaux problèmes. Lesquels ?

Lorsque vous créez un statut de résident, vous réduisez le champ des ac-

quéreurs. A partir de ce moment là, si vous déséquilibrez l'offre et la demande, vous appauvrissez significativement les propriétaires. Forcément, la terre ne peut plus avoir le même prix, puisque la loi de l'offre et de la demande s'exerce à la baisse. La mécanique est la suivante : si vous dévalorisez un bien, le propriétaire du bien retire du marché ce même bien.

A court terme, je pense que cela va vraiment créer un effet pervers. Je crois qu'il faudra plutôt poser clairement les bases d'une nouvelle fiscalité, les bases d'une nouvelle approche des résidences secondaire. Par exemple, regardez les difficultés qu'ont les maires pour faire adopter les PLU. Nous constatons donc des difficultés pour faire construire du logement aujourd'hui.

Toutes ces problématiques ne sont pas réglées, et le statut de résident ne résoudra rien à ce niveau là. Le statut de résident est donc une mauvaise réponse à une bonne question. Ensuite, je ne suis pas certain que la création d'un statut de résident engage davantage les collectivités qui ont accumulé un retard structurel, à construire du logement. Si le but de ce statut, c'est d'encourager la construction, d'encadrer l'acquisition, et d'une certaine façon contenir la spéculation, je pense que nous allons aboutir au contraire à des effets pervers.

■ Frédéric Bertocchini



Innovation
that excites

LES CITADINES NISSAN



NOUVELLE NISSAN MICRA

À PARTIR DE **8 990 €⁽¹⁾**
SOUS CONDITION DE REPRISE



NOUVEAU NISSAN NOTE

À PARTIR DE **10 990 €⁽²⁾**
SOUS CONDITION DE REPRISE

NISSAN AJACCIO
Z.A. La Caldaniccia
20167 Sarrola-Carcopino
04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA
R.N 193
20600 Furiani
04 95 55 34 00

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innovar autrement. (1) Prix au 01/05/2014 de la Nouvelle Nissan MICRA Visia 1.2L 80 ch après déduction de 2 660 € d'aide à la reprise. **Modèle présenté** : Nouvelle Nissan MICRA Lilita Lempicka Pearl 1.2L 80 ch avec option habillage de toit aspect cuir* : **15 230 €** après déduction de 2 660 € d'aide à la reprise. *Habillage de toit : sticker vinyle reprenant l'aspect visuel et le grainage du cuir. (2) Prix au 01/05/2014 du Nouveau Nissan NOTE Visia 1.2L 80 ch après déduction de 2 660 € d'aide à la reprise. **Modèle présenté** : Nouveau Nissan NOTE Black Line 1.2L 80 ch avec option peinture métallisée : **13 680 €** après déduction de 2 660 € d'aide à la reprise. Offres non cumulables avec d'autres offres, valables du 01/05/2014 au 31/05/2014, réservées aux particuliers chez les Concessionnaires NISSAN participants. (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € RCS Versailles n° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Nouvelle Nissan MICRA : **Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 4,1 - 5,4. Émissions CO₂ (g/km) : 95 - 125.**
Nouveau Nissan NOTE : **Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,6 - 5,1. Émissions CO₂ (g/km) : 92 - 119.**

Loi Alur, la fin du bail revue et corrigée

Les premiers effets de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) sont entrés en application. Faisons le point sur ces mesures.

Chantier emblématique de l'ancienne ministre Cécile Duflot, la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi Alur, a été publiée au Journal officiel du 26 mars.

Le texte poursuit trois axes principaux: la régulation du marché, une dynamique d'innovation et une protection accrue des locataires. Bien que les deux premiers volets de la loi soient soumis à de futures mesures d'application, les occupants de logements locatifs peuvent déjà profiter de l'entrée en vigueur de certaines dispositions qui s'appliquent à tous les baux en cours.

C'est le cas, par exemple, des délais de prescription qui ont été modifiés: le bailleur a trois ans pour réclamer des impayés et régulariser des charges, mais seulement un an pour réévaluer le montant du loyer. De même, lorsque des travaux de rénovation sont entrepris en cours de bail, le locataire bénéficie d'une réduction de loyer proportionnelle si le chantier dure plus de vingt et un jours. En outre, il doit avoir accès aux pièces justificatives des charges locatives pendant les six mois qui suivent l'envoi du décompte par le propriétaire.



Le congé limité

La loi Alur encadre également plus strictement l'étape, souvent litigieuse, de la fin du bail. Attention, ces mesures ne s'appliquent, cette fois, qu'aux contrats signés à partir du 27 mars.

Si le préavis de départ donné par le locataire reste, par principe, fixé à trois mois dans l'hypothèse d'une location vide, la possibilité de réduire ce délai à un mois a été élargie.

À la situation d'urgence et de contrainte professionnelle (chômage, mutation, nouvel emploi) s'ajoutent ainsi un problème de santé et l'obtention d'un logement social. De plus, ce préavis raccourci s'applique aussi lorsque le locataire perçoit le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation adulte handicapé (AAH). Notons que lorsque les zones d'habitation «tendues» auront été définies par décret, le préavis y sera aussi réduit à un mois.

Par ailleurs, le propriétaire qui achète un bien déjà loué doit respecter un certain délai avant de pouvoir faire partir l'actuel locataire. Il doit attendre le terme du premier renouvellement du bail, si son objectif est de revendre le bien, mais peut se contenter de patienter jusqu'au terme du contrat en cours s'il souhaite y loger un proche ou y ha-



biter lui-même. Cependant, si cette dernière échéance intervient moins de deux ans après l'achat, le propriétaire devra tout de même attendre deux années complètes.

Le bailleur délivrant frauduleusement un congé à son locataire est passible d'une nouvelle amende allant de 3.000 à 20.000 €.

Enfin, la restitution du dépôt de garantie est elle aussi soumise à un recadrage salutaire. Lorsque l'état des lieux de sortie est conforme à celui d'entrée, le locataire a désormais un mois pour restituer cette somme au locataire, contre deux mois en cas de différence. Plus important: alors que les pénalités de retard étaient jusqu'alors calculées selon le taux d'intérêt légal – fixé à 0,04 % pour 2014 –, n'imposant aucune

réelle pression sur les retardataires, ces derniers devront à l'avenir s'acquitter d'une pénalité équivalant à 10 % du loyer mensuel (hors charges) pour chaque mois de retard commencé.



D'autres dispositions s'appliquent aux contrats conclus à partir du 27 mars :

- **colocation:** un modèle type de bail est défini. De plus, le colocataire partant n'est plus solidaire du paiement du loyer dès lors qu'un nouvel arrivant l'a remplacé ou, à défaut, à l'expiration d'un délai de six mois après la fin de la période de préavis.

- **location meublée en tant que résidence principale:** la durée du bail reste fixée à un an mais son régime est aligné sur celui de la location vide (rédaction du contrat, diagnostics techniques, obligations des parties, modalités de congé...). De même, le montant du dépôt de garantie est limité à deux mois de loyer hors charges.

En un an, devenez journaliste de proximité

Vous avez un Bac + 2, l'École supérieure de journalisme de Lille et l'Université de Lille 3 vous proposent une licence pro Presse Hebdomadaire Régionale



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

www.esj-lille.fr

PHR
Presse Hebdomadaire Régionale

Lille³ Université
Sciences humaines et sociales
Charles-de-Gaulle

Clôture
des inscriptions
le 24 juin

Concours
le 26 juin



**100% des étudiants sortent avec un contrat dans
un des journaux de la Presse Hebdomadaire Régionale**

Olivier Sbaïz : «Nous avons eu raison de faire confiance aux jeunes»

L'entraîneur du club de football de Furiani, Olivier Sbaïz, peut avoir le sentiment du devoir accompli. Auteur d'une saison exceptionnelle, les Furianais viennent d'être sacrés champions de Corse. Ce titre permet au club de retrouver la CFA2, où évoluent les deux réserves des clubs professionnels, l'ACA et le SCB, mais aussi L'Ile-Rousse. Au-delà de l'euphorie du titre et de l'accession, Olivier Sbaïz revient pour nous sur les moments clés de cette saison, mais aussi sur les raisons du succès, et les projets, afin d'ancrer durablement le club de Furiani à ce niveau.

Olivier Sbaïz, quel parcours ! Votre équipe a réalisé un championnat quasiment parfait. Vous devez être un entraîneur comblé aujourd'hui, non ?

Oui, en effet. Nous venons de réaliser une très belle saison. Nous sommes vraiment satisfaits du comportement des joueurs. Furiani est un club entier, qui a vraiment bien travaillé. Nous constatons de bons résultats partout, y compris dans nos catégories de jeunes et notamment chez les U19. J'espère que l'an prochain, nous serons en mesure de continuer sur cette lancée. Mais nous devons aussi bien terminer cette saison, car il nous reste un match à jouer. Mais bien entendu, nous travaillons déjà pour bien préparer l'année prochaine.

Vous avez senti, en début de saison, que votre équipe était capable de réaliser un parcours de ce type ? Car il y avait d'autres postulants, et notamment Borgo qui semblait solidement armé.

Par rapport à l'année précédente, nous avons changé de politique. Cette année, nous avons fait confiance à des jeunes que j'avais notamment connu du temps où j'étais au Sporting Club de Bastia. Je savais qu'ils avaient des qualités. Je savais qu'avec le vécu qui était le leur, et la formation qu'ils ont reçue, ils allaient beaucoup nous apporter. Ensuite, nos cadres ont parfaitement joué le jeu. Je pense notamment à un joueur comme Beneforti, qui a mené l'équipe au niveau offensif. Nous avons également dans notre effectif, Murati, qui est un des meilleurs buteurs du championnat. La mayonnaise, entre les jeunes et les cadres, a bien pris. Après, je crois que notre premier match à Borgo a lancé notre saison et nous a mis en confiance.

Vous êtes donc champions de Corse. Difficile de garder les joueurs en alerte pour terminer ce championnat non ?

Oui. En plus nous avons un calendrier qui est fait de telle sorte que nous n'avons pas joué pendant trois semaines. C'est sûr que les gars

sont un peu moins assidus aux entraînements. Pourtant, ça reste toujours très agréable de s'entraîner, car nous sommes à présent libérés de toute cette pression que l'on a pu engranger pendant de longs mois. La dernière partie de championnat était très compliquée et très éprouvante, car nous étions dans l'obligation de gagner tous les matchs afin que Borgo ne puisse pas revenir sur nous. C'était très usant mentalement, ce qui explique pourquoi nous nous sommes un peu relâchés.

Nous nous sommes rendus compte, depuis plusieurs années, que pour être champion de Corse, il faut vraiment réaliser un parcours exceptionnel. Souvent les champions finissent invaincus d'ailleurs...

Oui, tout à fait. Par le passé, Porto-Vecchio et Corte ont terminé leur championnat invaincus. Lorsque j'étais à Borgo, nous sommes montés avec une ou deux défaites seulement. Cette saison a été compliquée et n'a pas dérogé à la règle, puisque Borgo nous a talonné de près pendant un long moment. Mais même si ils ont réalisé un super cycle retour, ils se sont essouffés à un moment donné.

Le fait d'avoir commencé fort, avec une série de victoires, cela a été un avantage psychologique sur Borgo, et les autres concurrents ?

Faire la course en tête a des avantages, mais aussi des désavantages, car dans ce cas de figure, je peux vous dire que nous sommes attendus sur tous les terrains de Corse. Je constate que nous avons marqué plus de buts à l'extérieur que chez nous. Cela signifie que lorsqu'une équipe se déplaçait à Borgo, c'était vraiment pour défendre et se recroqueviller derrière. D'autre part, nous avons gagné beaucoup de matchs par un seul but d'écart, et très souvent sur le score de 1 à 0. On peut donc dire que nous devons une grande partie de notre succès à notre défense. Les gars ont bien tenu le choc.

En effet, lorsqu'on regarde de près vos résultats, on se rend compte que vous n'avez écrasé personne dans ce championnat...



Non, c'est vrai. Mis à part un 4 à 0 contre Bastelicaccia. Nous avons fait quelques 3-0, mais en général, les parties étaient disputées et ça s'est joué à peu. Cela vient peut-être du fait que nous n'avons pas un buteur attiré dans cette équipe. En revanche, tout le monde est capable de marquer. Nous avons beaucoup de joueurs dans le secteur offensif. Nous avons surtout réussi grâce à notre force collective. Nous avons aussi gagné beaucoup de match sur la fin. Mais globalement, je pense qu'on peut dire que nous avons bien maîtrisé ce championnat. Cela n'a pas été facile, mais d'un autre côté je me dis que le plus dur est devant nous. Il va falloir que les jeunes s'acclimatent très rapidement au championnat de CFA2 qui nous attend.

Furiani évoluera donc la saison prochaine en CFA2. Vous pensez que la base d'équipe est suffisamment solide pour bien figurer dans ce championnat, ou bien allez-vous recruter des joueurs ?

Nous sommes obligés de nous renforcer. La CFA2, je peux vous dire que c'est un autre niveau. Nous tablons sur cinq ou six recrues. Ces joueurs viendront se fondre dans le groupe existant. Ce groupe qui d'ailleurs ne devrait pas trop bouger. Nous avons fait toute la saison en DH avec assez peu de joueurs dans l'effectif, puisque nous étions seize environ. Nous étions nombreux au départ, mais nous avons perdu des joueurs en cours de route. Seize plus cinq recrues, cela nous fera un groupe d'une vingtaine de joueurs pour affronter le CFA2. Plus les gardiens bien évidemment. Nous sommes actuellement en train de travailler sur le recrutement. Pas mal de joueurs sont intéressés pour venir chez nous étant donné que nous serons l'an prochain le seul club amateur de la région bastiaise engagé en CFA2. Dans ce contexte, nous devrions pouvoir récupérer pas mal de joueurs.

Vous allez donc privilégier un recrutement local, plutôt qu'aller voir ailleurs ?

Oui, bien sûr. Nous allons rester dans le domaine local, ou régional à ce niveau là. Nous avons la chance d'avoir pas mal de joueurs formés, car nous avons deux centres de formation en Corse, avec le SC Bastia et l'AC Ajaccio. Il y a aussi des joueurs au CA Bastia. Nous avons la chance de trouver pas mal de joueurs qui ont un bon niveau de formation, donc à nous d'en profiter.

La Corse compte quatre clubs de football professionnel. Donc quelque part, ces clubs font offices de vivier pour des clubs comme le votre qui accède au CFA ?

Oui, c'est sûr. Mieux ça travaille dans les étages supérieurs, en Ligue 1 ou en Ligue 2, mieux c'est pour nous, car nous en tirons des bénéfices en terme de formation. J'espère que cela va nous permettre de bien asseoir le club en CFA2. Nous allons retrouver ce championnat avec encore plus d'expérience. Nous avons de bons joueurs, mais aussi un nouveau terrain, qui a été refait l'an passé. A l'époque de l'ancien Bastio, nous avions beaucoup de blessures. Désormais, nous en aurons certainement moins. Je pense que toutes ces choses font que cela devient très intéressant pour nous.

Vous pourriez aussi vous inspirer du club de L'Ile-Rousse, qui réalise un parcours incroyable pour un promu en CFA2 ?

C'est sûr. Nous les avons suivi. Ils ont vraiment porté haut les couleurs de la Corse cette saison. Cela donne forcément des idées. Nous aimerions, pourquoi pas, suivre un peu ce chemin là. Ce serait vraiment formidable pour notre club.

■ **Frédéric Bertocchini**

Marc-Antoine Nicolai, président de la C.C.C.V

Après avoir vu son territoire élargi à celui de l'Alisgiani, portant son rayonnement à 23 communes pour un bassin de vie de 10.000 habitants, la communauté de communes de la Costa Verde vient de changer de président, suite à l'élection unanime de Marc-Antoine Nicolai, maire de Cervioni et conseiller territorial. Ce qui fait de lui le troisième président de la CCCV, après Claude Olivési, président fondateur, et François Berlinghi, élu de 2007 à 2014. Les 51 membres ont élu dernièrement leur nouveau président, par un vote unanime, dont le jeune président s'est dit à la fois fier et investi d'une mission : «Je me dois d'être un président au service de toutes et de tous, de chaque commune ; je me dois d'être un président qui ne doit poursuivre qu'un seul but, celui de travailler pour le développement de la Costa Verde, au service des communes qui la composent et des habitants qui y vivent». En saluant le travail accompli par son prédécesseur, François Berlinghi, il a mesuré l'ampleur de la tâche à accomplir : «Nous sommes à l'orée d'une nouvelle mandature, nous savons que celle-ci ne sera pas facile tant nous évoluons dans un champ de contraintes important, à la fois financier mais aussi administratif. Nous devons donc faire des choix. C'est pourquoi comme nous l'avions déjà décidé sous l'ancienne mandature nous nous devons d'avoir une idée bien précise de la situation financière de notre communauté. Pour



autant n'oublions jamais que notre communauté a aussi énormément d'atouts, avec un territoire varié et complémentaire, nous nous devons de nous servir de cette richesse».

Huit vice-présidents entourent le président Nicolai, dont Maurice Chiaramonti, premier vice président, André Simonpaoli, Tony Sanguinetti, Fanfan Mela, Pascal Ottavi, François Berlinghi, Marcel Tristani et François Casabianca.

Homme de consensus, Marc-Antoine Nicolai a insisté sur ce point, selon lui crucial : «Pour continuer à avancer, à réaliser les différents projets, un consensus entre nous sera bien entendu nécessaire, consensus à la fois sur les objectifs et sur les moyens.

■ Jacques Paoli



Aller toujours plus loin

Depuis 2012, Corsica Ferries et Sardinia Ferries proposent à leurs clients de voyager léger entre la France, l'Italie et les îles desservies par les deux compagnies : pour à peine 0,20 € supplémentaire, chaque passager vogue sur l'eau «le cœur léger», l'empreinte de son trajet s'étant transformée en un clic, au moment de l'achat du billet, en autant d'arbres plantés et de biodiversité préservée au Pérou.

A ce jour, 13 % des voyageurs en moyenne ont choisi cette option. C'est un bon début qui a permis sur deux ans de planter déjà plus de 30.000 arbres par la participation volontaire de plus de 200.000 passagers.

Pierre Mattei, Président du directoire

«Corsica Ferries, sur 10 ans, a déjà réduit son empreinte environnementale de plus de 15 % : formation des navigateurs pour réduire la consommation

0,20 €, un clic la force de Pur Projet

Derrière ce clic, la force de Pur Projet, une organisation spécialisée dans le développement de projets forestiers communautaires. La compensation des trajets est investie dans le projet de reforestation d'Alto Huayabamba, en Amazonie Péruvienne, qui compte déjà 2 millions d'arbres plantés en partenariat avec les petits producteurs agricoles, dont 30.000 grâce à la participation des clients de Corsica et Sardinia Ferries.



Voyagez léger

Corsica Ferries et Sardinia Ferries lancent une campagne de communication pour que chacun profite cet été du bonheur d'un voyage qui allie l'essentiel à l'agréable. Seulement 0,20 € et un clic pour que la traversée en mer soit neutre en carbone. Comment voyager léger, en participant activement à un projet de régénération de l'Amazonie, poumon de notre planète.

des moteurs et adopter une éco-conduite, traitement des coques des navires avec des revêtements spéciaux, transformation des coques pour améliorer l'hydrodynamique des navires... D'autres axes d'amélioration sont en cours de développement.

Repenser activité, métiers, et habitudes pour réconcilier écologie et économie est une aventure de longue haleine et cela nous passionne, car cela n'a que des avantages. Le transport maritime est déjà le mode de déplacement le plus écologique, comparé par exemple à l'avion ou au transport routier. Il ne représente que 7 % de l'empreinte totale des transports mondiaux. Avec Corsica & Sardinia Ferries, nous souhaitons aller toujours plus loin pour apporter notre contribution à cet effort collectif d'allègement de l'impact environnemental de nos activités».

Le vent, la mer, les îles, la beauté

Ce programme est conduit à l'année en partenariat avec le Festival du Vent, l'allié historique de Corsica & Sardinia Ferries, avec qui d'autres campagnes emblématiques telles que : «Jette pas ton mégot, deviens un héros !», «Halte aux sacs plastiques !», «Sème pas tes piles !» ont été menées. Ces cam-

pagnes ont usé d'une dose d'évidence et d'humour pour amener le voyageur à changer ses habitudes de voyages. Toutes ces actions participent à la préservation du patrimoine naturel, particulièrement riche -et fragile- en Corse et en Sardaigne.

Carina Orru, Directrice du Festival du Vent : «

En tant que premiers transporteurs depuis et vers la Corse et la Sardaigne, Corsica & Sardinia Ferries ont toujours voulu participer à la préservation du patrimoine naturel et culturel de ces îles exceptionnelles. Leur

activité est interdépendante de la préservation du patrimoine naturel des îles, ils l'ont bien compris, et ils renouvellent chaque année leurs engagements avec de nouvelles campagnes de mobilisation, comme celle-ci pour la compensation carbone du transport «Voyagez léger». Corsica & Sardinia Ferries jouent ainsi leur rôle de «marins responsables, d'aujourd'hui et de demain». C'est une démarche innovante que nous aimons saluer. Si tous les voyageurs s'engageaient comme Corsica et Sardinia Ferries, la face du monde serait bien différente.»

Plus d'infos : www.corsica-ferries.fr - www.purprojet.com - www.lefestivalduvent.com



Tribune Libre

Le statut de résident, adopté à une très large majorité, par l'assemblée de Corse n'en finit plus de susciter des réactions. Véritable solution sur le long terme, selon la majorité en place, ou bien décision uniquement à vocation politique, mettant en danger les équilibres régionaux, en termes économiques, mais aussi plus largement au plan national en termes de constitutionnalité, le débat demeure plus que jamais ouvert. Le député de la Corse du Sud, Camille de Rocca-Serra est revenu sur ce sujet brûlant dans le cadre d'une tribune libre.

Le 26 septembre dernier, l'Assemblée de Corse était parvenue à bâtir un consensus sur le principe d'une révision constitutionnelle visant à rendre effectifs et opérationnels les pouvoirs dévolus à la Corse par la loi de 2002. C'était bien l'inscription de la Corse à l'article 72-5.

Nous partageons tous le constat qu'il est nécessaire de réguler le marché foncier. La Corse a connu une attractivité croissante, un accroissement de sa population, un changement des modes de vie puisqu'aujourd'hui c'est rare de voir plusieurs générations cohabiter sous le même toit... Et le passage du franc à l'euro dont il ne faut pas minimiser l'impact ! Il y a bien un problème d'offre et d'accès à la propriété.

Nous avons tous appelé de nos vœux la mise en place d'outils adaptés. L'EPF de Corse a été créé par décret le 9 mai 2012 par François Fillon. Après deux ans d'opérationnalité, voilà que la loi ALUR le supprime pour le remplacer par une agence foncière, à laquelle il convient d'ajouter la création parallèle de l'agence de l'urbanisme.

A ce jour, ces outils n'ont pas pu prouver leur efficacité parce qu'ils n'ont tout simplement pas été utilisés ou commencent à peine.

Tout en lançant des études sur des dispositifs, fiscaux ou autres, de droit commun ou dérogatoires, le conseil exécutif nous amène à la conclusion que tout a été entrepris et que la seule réponse adaptée est le statut de résident ! Cette conclusion hâtive relève de l'idéologie. Elle peut séduire une partie de l'opinion. Pourtant, elle est juridiquement impossible, économiquement suicidaire, et politiquement dangereuse. Elle n'est pas un moyen pour parvenir à un objectif, elle est une fin. La finalité est éminemment politique.

Sur le plan juridique et constitutionnel, le statut de résident implique la distinction entre la population insulaire et le reste de la population nationale. Cela n'est possible que dans les territoires ultra-marins n'appartenant pas à l'ensemble métropolitain. On est là dans les prérogatives relevant de l'article 74 de la Constitution, l'outremer !

N'oublions pas non plus que la Constitution découle d'un préambule dont le socle est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui consacre le droit de propriété.

Il existe bien des restrictions au droit de propriété. Des limites légales, notamment les règlements d'urbanisme avec la destination des sols. Peuvent être envisagés des moyens de contrôle de l'autorité publique locale sur les mutations foncières proprement dites, ou du moins sur l'affectation des espaces fonciers. La réglementation en matière de « zonage », et c'est le rôle du PADDUC, pourrait être plus précise et contraignante.

Il y a aussi des limites conventionnelles, limites liées à toute procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique... Mais conditionner l'accès à la propriété à partir de critères cryptothétiques fondés sur la résidence est tout simplement inconstitutionnel.

Les exemples européens avancés confirment le principe européen de libre circulation sur l'ensemble du territoire communautaire puisqu'au moment de l'adhésion de certains nouveaux Etats membres, les périodes, au cours desquelles la possibilité d'acquérir des biens immobiliers, des terrains cultivés et des zones de forêt était réservée aux ressortissants nationaux, étaient transitoires. Ces clauses ont été négociées lors des adhésions pour atténuer les conséquences d'un éventuel choc économique ou concurrentiel.

Dans les exemples ultra marins, les collectivités prises en exemple sont toutes en marge de la République et sont bien hors métropole. La Nouvelle-Calédonie n'est pas une collectivité territoriale et n'appartient pas à l'espace européen. Saint-Barthélemy ne fait pas partie de l'ensemble européen non plus et Saint-Martin y est intégré en qualité de région ultra périphérique, un classement qui lui permet bien des aménagements. Sur la base de la distinction entre

populations locales et nationales, des mécanismes de préemption et d'autorisation préalable à l'acquisition d'un bien par une personne non résidente ont été mis en place. Mais, même pour ces collectivités, une interdiction formelle basée sur la résidence ne serait pas possible.

Au niveau national, ces collectivités relèvent de l'article 74 et ne font pas partie de la métropole. La Corse n'est ni ultra marine, ni ultra périphérique. Elle fait pleinement partie de l'ensemble métropolitain et de l'Union européenne.

D'un point de vue juridique et constitutionnel, on le voit, le statut de résident n'a pas d'avenir.

On est bien dans l'obsession idéologique, et non pas dans la recherche de solutions viables, qui d'ailleurs, ne sont pas réellement exploitées ou envisagées pour mieux imposer l'idée du statut de résident.

Que ceux qui ont toujours défendu l'indépendance revendiquent cette évolution est logique. Mais que la proposition émane de l'Exécutif traduit une absence de volonté de trouver des réponses adaptées au profit de postures politiques.

En septembre dernier, un consensus s'était dégagé en faveur d'une démarche visant à inscrire la Corse à l'article 72-5. Je me suis engagé en ce sens devant la représentation régionale et ai initié une démarche auprès de mes collègues parlementaires. Le consensus nous laissait entrevoir une réussite au Congrès pour que les pouvoirs dévolus à la Corse trouvent, par l'ontion



constitutionnelle, une effectivité et une opérationnalité.

Six mois après, nous voilà au 74. Quelle dérive ! On voudrait faire échouer toute chance de réussite qu'on ne s'y prendrait pas mieux.

Comment peut-on envisager que le Congrès valide un dispositif inconstitutionnel qui porte atteinte à l'essence même de la loi fondamentale : le Préambule ?

Comment peut-on engager la Corse dans un processus d'isolement, de décroissance et d'affaiblissement économique ?

Avec cette délibération, l'exécutif régional s'est détourné du consensus exprimé il y a seulement quelques mois, pour lui préférer un clivage qui ne peut mener la Corse que dans l'impasse.

■ **Camille de Rocca-Serra,**
Député de la Corse-du-Sud

Le Classic Tennis Tour a enchanté Porto-Vecchio

A l'évidence, la première édition du Classic Tennis Tour qui s'est déroulée, le jeudi 8 et le vendredi 9 mai sur le terre-plein du port de plaisance de Porto-Vecchio a connu un franc succès. Organisé par la société Sports TG dirigée par l'ancien patron du tennis national Christian Bims, ce tournoi exhibition a mis en présence, durant deux jours, le vainqueur de Roland-Garros en 1983, Yannick Noah, Fabrice Santoro, Henri Leconte et Mansour Bahrami. Bien entendu le seul plaisir du jeu était au menu de ces deux journées qui auront, également, permis le déroulement du Clinic Head avec les meilleurs espoirs régionaux, jeudi après-midi, en ouverture de la manifestation et du Pro Am, vendredi matin avec les socioprofessionnels de la micro-région qui ont soutenu l'effort de la municipalité pour la mise en place de cette manifestation unique en son genre. C'est sans doute là que se situe le succès de cette manifestation permettant une vraie proximité avec le public et en particulier avec les plus jeunes. Au-delà des considérations tennistiques, cette étape dans la Cité du Sel a été l'occasion, dans le cadre d'un défilé de mode, de mettre en lumière les savoir-faires des créateurs dans le cadre de la plate-forme Malogri Éditions. Un défilé dirigé par Maud Loubet qui a séduit des tribunes garnies de plusieurs centaines de spectateurs. Au bout du compte cette version initiale, mélange des genres, a conquis un public venu en nombre. Pour l'équipe municipale, l'escale du Classic Tennis Tour, après le Critérium International de la Route, au mois de mars dernier,



Christian Bims et Georges Mela



Yannick Noah



Fabrice Santoro



Henri Leconte



Mansour Bahrami

constitue le deuxième événement d'envergure pour la capitale de l'extrême sud en cette première partie de l'année. A l'évidence, comme l'avait annoncé Georges Mela en 2013, au moment du départ du 100e Tour de France : « il y aura un après Tour de France ». Cet après est donc engagé de la meilleure des manières, d'autant que le Classic Tennis Tour sera de retour dès l'année prochaine.

■ **G.A.M.**

La Journée Les Sciences du Vin

Depuis que l'homme cherche à maîtriser la fabrication et la conservation du vin, la science occupe une place prépondérante. D'ailleurs, dès le XVII^{ème} siècle, la science (agronomie, botanique, chimie) s'intéresse aux méthodes de vinification et de conservation du vin. A ce sujet, l'agronome Jean-Claude MARTIN, déclarait déjà, en son temps (XVI^{ème} siècle), que «la science est l'outil qui permet de découvrir l'immense valeur de l'œuvre de Dieu».

Le développement des sciences, des expérimentations et du savoir permettra de lever le mystère de la vinification et de la fermentation, et faire ainsi entrer cet art dans la science. Le vin gagnera alors progressivement en qualité.

En Corse, le «sang de la vigne» est, depuis toujours, un bien culturel, un marqueur de vie sociale, une marque de civilisation, et l'on peut même indiquer qu'il a toujours fait partie du quotidien des insulaires, population essentiellement rurale, à tradition agro-pastorale. Ce premier est même doté d'une valeur mythologique et historique. Toutefois, aujourd'hui, nombreuses sont les personnes qui dégustent du vin sans forcément connaître et comprendre les différents paramètres et mécanismes qui interviennent dans le processus de vinification.

Programme de la manifestation

A partir de 14h30, et jusqu'à 15h30, aura lieu une conférence, conjointement assurée par Lionel LE DUC - ORSATELLI, Responsable du secteur Terroir et Responsable qualité du laboratoire au sein du Centre de Recherches Viticoles (CRVI) de Corse, et Nathalie USCIDDA, Responsable des secteurs Microbiologie et Technologie Viticole au CRVI de Corse / Co-Directrice de cette structure. Dans ce cadre, il sera question d'Innovation scientifique au service de la typicité des cépages principaux de Corse. M. LE DUC ORSATELLI traitera de «La genèse des sols de la côte orientale, relation avec les terroirs viticoles d'aujourd'hui» et de l'«Expression des vins de Vermentinu et de Niellucciu en fonction du terroir : cas de la Balagne». Pour sa part, Mme USCIDDA évoquera «La typicité du Sciaccarellu, délimitation de l'espace sensoriel propre et mise en évidence des marqueurs de l'arôme de ce cépage endémique».

Un débat avec l'assistance suivra ces deux présentations

De 16h00 à 17h00, suivra une visite de site dudit Clos, assurée par Alexis ALBERTINI (Vigneron au Clos D'Alzeto). Ainsi, à partir des cépages composant ce domaine, il s'agira d'illustrer les propos de la conférence, grâce aux explications de ce professionnel de la vigne.

A 17h15, de retour dans les locaux du Clos d'Alzeto, un atelier dégustation de vin du domaine sera organisé, durant lequel Mme USCIDDA et M. ALBERTINI expliqueront au public, sous l'angle chimique, les différents senteurs qui peuvent être révélés.

A travers cet atelier, nous tenterons de répondre à des interrogations du type : «Comment se forme le goût du vin ?» ; «D'où viennent ses arômes ?».

Clôture de la journée à 18h00.

L'association A Rinascita di u vechju Corti, fondée en 1975 par Antoine Feracci son actuel Président, est une association de type loi 1901, agréée au titre des associations de protection de l'environnement, et labellisée depuis 2007 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Corte Centre Corse.

L'objectif de la Journée Les Sciences du Vin est de sensibiliser le grand public aux dits enjeux, et tenter, au travers d'une approche décalée, de rendre plus accessible et compréhensible la culture viti/vinicole auprès du plus grand nombre. Les applications et dégustations contribueront à valoriser les connaissances auprès du public, et ce, d'une manière à la fois dynamique et ludique.

La Journée Les Sciences du Vin se déroulera le samedi 17 mai 2014, au Clos d'Alzeto, à Sari D'Orcino, chez la famille ALBERTINI, porté par le CPIE Corte Centre Corse – A Rinascita, Pôle Territorial de Référence de la CSTI en Corse, cette journée ambitionne tout à la fois de permettre au public de découvrir, de manière conviviale et originale, une discipline scientifique à part entière et mieux appréhender l'interaction entre science et culture du vin.

Elle offrira au public l'opportunité de dialoguer et d'être initié aux enjeux scientifiques autour du vin, et ce, par des amateurs et professionnels, en tentant de fédérer l'ensemble des acteurs insulaires du domaine.

Elle permettra la diffusion de la culture scientifique dans une micro-région peu irriguée en actions, via de nouveaux vecteurs et outils, et présenter la Science sous une forme différente, en



valorisant plusieurs thématiques scientifiques dans le cadre d'un seul et même projet.

Cette action revêt plusieurs enjeux scientifiques et sociétaux. Ainsi, l'intervention de chercheurs, œnologues, vignerons, et spécialistes du domaine, insulaires, contribuera à sensibiliser le grand public à l'importance des progrès techniques et scientifiques qui entourent la culture viticole.

En outre, cette manifestation contribuera à prendre conscience de l'importance de la «Science» dans la culture vinicole.

Enfin, ceci permettra de démontrer les passerelles et relations naturelles qui existent entre «Science & Société».

Plus d'information sur : www.cpie-centreecorse.fr ; www.facebook.com/CPIEcentreecorse ; www.twitter.com/CPIECentreCorse ; www.youtube.com/CPIEcentreecorse

**MEDITERRANEO
PAYSAGES INTIMES CORSES**

14-29 mai 2014 Lazaret Ollandini
Infos: 0614492873 - marceba2@yahoo.es - marcelabarríos.book.fr

Logos partenaires : CORSE COSICA, SNCM, S GEORGES, etc.

ICN Informateur Corse Nouvelle

Société d'édition : CORSICAPRESS EDITIONS SAS
Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie
20200 Bastia - ☎ 04 95 32 92 35

www.corse-information.info

Directeur de la publication et de la rédaction :

Paul Aurelli ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Conseiller éditorial : Jean Bozzi

Conseiller "Vie locale" : Philippe Giammari

Conseiller "Diaspora" : Christian Gambotti

Conseiller "Cultura e lingua Corsa" : Roland Frias

● **Rédaction/Annonces légales/Abonnements :**

1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia

Rédaction ☎ 04 95 32 04 40 ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Annonces légales : ☎ 04 95 32 89 92

✉ al@informateurcorse.com

Abonnements : ☎ 04 95 32 89 97

✉ icn-abonnement@orange.fr

● **Bureau d'Ajaccio (adresse correspondance) :**

21, cours Napoléon BP 30059, 20176 Ajaccio cedex 1
☎ 04 20 01 49 84

✉ journal@corse-information.info

● **Bureau de Paris (adresse correspondance) :**

140 Bis rue de Rennes (Centre Régus), 75006 Paris

✉ journal@corse-information.info

● **Comité de rédaction :**

Paul Aurelli, Jean Bozzi, Christian Gambotti, Philippe Giammari, Roland Frias. Avec la collaboration de : Jeanne Bagnoli, Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziari, Julien Maestracci, Giacumu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal et d'Antoine Asaro.

● **Relations extérieures/Régie de la publicité**

Promotion/événements/Éditions thématiques :

Ajaccio ☎ 04 20 01 49 84 • Bastia ☎ 04 95 32 89 96

✉ jfa@corse-information.info

Impression : AZ Diffusion - ZI Pastoreccia -

Lot. Freymouth 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia (à date de parution)

PAO : Studio ICN Bastia - Maquette avec la

collaboration d'Olivesi Graphique 20000 Ajaccio

CPPAP 0314188773 - ISSN 2114-009

Président de CORSICAPRESS EDITIONS SAS : Paul Aurelli

Président du Comité de surveillance : Pierre Pugliesi

Vice-Président : Jérôme Fabro-Aurelli

Membres : Gérard Alexandre, Jean-Noël Amadei,

Jean Bozzi, Christian Gambotti, François Ristorcelli

ICN Informateur Corse Nouvelle® est membre du

SPHR/Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale

L'Informateur Corse® a été fondé par Louis RIONI†, Corse

Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée

en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans

l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur® (Loi du 11

mars 1957).

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité à la publica-

tion des annonces légales et judiciaires pour les départe-

tements de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse (Arrêtés

préfectoraux). Le prix pour 2014 de la ligne est fixé à

4,04 € HT (Arrêté ministériel). Les conditions de tarifica-

tions au lignage et les définitions correspondantes sont

communiquées sur demande à :

gestion@corsicpress-editions.fr

Les femmes gardiennes du chant corse...

On a l'impression à tort que le chant en Corse est l'apanage des hommes. Ce sont eux que l'on voit jouer dans les bars guitare à la main... Ce sont eux qui dans les années 70 ont choisi de se lever pour retrouver les chants traditionnels... Ce sont eux-mêmes dans les années 30-50 qui nous ont abreuvé de refrains sirupeux... Et pourtant, les femmes ont toujours chanté.

Cantemu in casa

Le chant des femmes corses, c'est celui intimement lié à la vie. C'est cette berceuse «nanna» qu'elle chante à l'enfant pour l'apaiser. Mais le chant des femmes exprime aussi la mort, le tragique. Les femmes deviennent alors des Cassandre et empruntent à la tragédie grecque ses modes et ses codes. Elles jouent alors le lamentu. Ce chant lancinant qui, lors d'un enterrement, exprime la douleur de perdre un être cher. On fait d'ailleurs appel à elles traditionnellement pour accompagner le mort et sa famille dans le deuil. En surjouant la douleur, en contribuant à l'exacerba-

tion des sentiments, la famille fait sa catharsis et peut envisager de faire son deuil. Le chant de femme resté le plus tristement célèbre, est le voceru. Ce chant qui appelle à la vengeance, a justement été rendu célèbre par le personnage de Colomba. Au fil des siècles, ces chants se sont éteints mais les femmes ont pu désormais s'imposer dans l'univers de la création.

Femmes, muses et créatrices

Au XX^{ème} siècle des voix de femmes se sont imposées révélant

encore une fois que la Corse est une île de chanteurs. Des Jackie Micaelli, Maria Leandri, Regina de Regina et Bruno, et encore E Patrizie, Gattaceca et Poli, chacune dans des genres différents se sont imposées sur le devant de la scène. Elles ont décidé soit de revisiter les chants traditionnels soit de proposer leurs propres créations. Et le public a suivi ! A aimé ! Elles ont alors ouvert la porte à de jeunes consœurs tout aussi talentueuses qui ont décidé, soit de chanter in lingua nustrale, soit de voguer vers d'autres horizons... Aujourd'hui, le chant corse peut s'enorgueillir d'avoir des talents de caractère comme le groupe Santavuglia (composée de jeunes

femmes talentueuses) ou de solistes comme Battista Acquaviva reconnue aujourd'hui dans le monde entier et Diana Saliceti, qui à chacune de ses apparitions dans Mezzo Voce, émission de France 3 Corse Viastella, soulève l'enthousiasme d'un public exigeant. D'autres jeunes femmes ont elles choisi l'univers du jazz ou de la pop pour s'exprimer, mais tout en portant en elles cet héritage séculaire. Céline Caddeo et Aurélie Berria aux influences jazz et blues ont elles aussi rencontré un public qui dépasse largement nos frontières. Elles font la preuve, encore une fois, que le talent corse peut s'exporter si bien...

A MUSICA CORSA IN SEMPITERNU...

Com'è si pò pinsà parù in i rughjoni agriculi è pasturali a parolla hè sola u mezu di fà passà l'emuzioni è e lascite. Ind'è una pupulazioni à spessu illetterata nissunu testu ùn pudia essa transmissu, fora di u cantu. I parolli di i cantarini sò guidati da l'aria musicalli. A musica cumencia incù A Nanna, diventa Ballu Zitellescu è, via dicendu, tutti l'avvinimenti di a vita : Veghji famigliali, Seduzioni, Cirimunii è Doli. I Corsi sò attaccati à sti tradizioni musicalli è ch'elli fussini i canti di u travagliu o di cilibrizioni, hè un'arti cunnisciutu ind'è u mondu sanu, vale à di i Canti Pulifonichi Corsi.

I Paghjelli, canti d'amori mintuanu l'attraenzi di a ghjuvanotta bramata. Si ritrova listessu ind'è i Canti andalù è sta paghjella pò divintà du-urosa, u cantatori sfughendussi di a crudeltà di a Bella. I Chjami è Rispondi sò ghjustri oratorii cantati nant'à temi scelti in principiu è ognunu deve improvvisà. Certi volti sò scherzosi scherzosi incù l'arti di a macagna tremenda. A Tribbiera, un ghjenaru di cantu di u travagliu incù u ritmu à passu di quilli di i boi o di l'omini incù i faccendi campagnuli manuali. I Lamenti sò i canti d'addisperu par u dolu chì uniscenu i vivi ind'è a cilibrizioni spartevule. U Voceru saria u mumentu duva u cantu va di tristezza à u gridu rabbiosu, a chjama à a vindetta. I Canti Sacri anu sempri battutu a misura di i cirimunii rilighjosi, accumpagnatu i processioni, à spessu canti in latinu ancu «curzisatu». A Corsica à voci rivolta avrà sempri voci in capitulu !

Fontaine à eau de source Corse



www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



FUNTANA CORSA
(Haute Corse)
☎ 04.95.30.94.39
Fax : 04.95.30.94.52
Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr



SODIFO
(Corse Du Sud)
20090 AJACCIO
☎ 04.95.10.79.31
Fax : 04.95.22 68.04
Courriel : sodifo@wanadoo.fr

Céline Caddeo

Comment est venue votre passion pour le chant ?

J'ai toujours eu conscience et ce depuis mon plus jeune âge que la musique allait avoir une place déterminante dans ma vie. J'ai toujours eu des facilités avec la musique. J'entendais une musique et je la jouais sur mon petit piano pour enfant, je reconnaissais les sons, les voix, j'ai développé très tôt ma mémoire auditive. Vers l'âge de 8 ans j'ai commencé à chanter en l'absence de mes parents... Dès qu'ils partaient je mesurais ma voix sur les musiques de ma sœur qui a 10 de plus que moi... Je n'avais pas conscience d'avoir un don, c'est bien plus tard lorsque j'ai chanté en public à l'âge de 16 ans et que j'ai été confrontée à la réaction positive des gens que j'ai commencé à m'in-

terroger sur mon avenir dans le domaine de la musique...

Quel est votre univers musical ?

Euh... Le mien ? Non sérieusement, c'est très difficile de répondre à cette question en quelques mots, tout ce que je voudrais vous dire en évitant de citer les plus grands qui m'ont inspiré, c'est que mon univers est infini et indéfini. Tout comme l'imagination de chacun dans le sens où je me laisse parfois dépasser par mes émotions pour écrire et composer mes chansons. Les gens m'inspirent, les voyages aussi beaucoup... une chanson peut être une méditation, un rêve, une thérapie, une parenthèse. La création possède un caractère sacré, presque divin, et donc cet univers qui est le mien je le qualifierais d'onirique et étrange-

ment j'aurai plutôt envie de vous montrer des photos de galaxies avec des couleurs très contrastées, je crois que c'est comme ça que j'aurais tendance à définir mon univers ...

Racontez-nous en quelques mots votre participation à The Voice ?

Ma participation dans «The Voice» représente pour moi une magnifique naissance médiatique puisque, plus d'un an plus tard, des gens viennent avec beaucoup de gentillesse m'adresser leurs encouragements lorsque je monte dans la capitale, ou encore dans le sud de la France. Ils me témoignent de l'intérêt et manifestent leurs désir de me suivre artistiquement... C'est la plus belle des récompenses que les gens se souviennent de votre passage... Je suis toujours très très touchée... Je ne vous cache pas que j'ai été très fière



de représenter la Corse... J'étais aussi très intimidée, je voulais la rendre fière, mais pas uniquement parce que j'étais Corse, je voulais la représenter artistiquement, je voulais mettre la barre très haut...

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

La reconnaissance auprès du milieu artistique et l'intérêt de la part du grand public, des rencontres magnifiques, la rigueur, la confiance dans les moments de doutes, la maîtrise dans les moments de pression intense... La performance... Le goût du risque et de la mise en danger...

Vos projets aujourd'hui ?

Je reviens d'un voyage aux Etats-Unis où j'ai collaboré avec une personne fabuleuse rencontrée tout récemment, presque par hasard, un New Yorkais qui vit à Miami qui a collaboré avec les plus grands. Je suis partie le rencontrer car je voulais confier ma musique à une personne capable de lire à travers elle... Alors j'ai suivi mon intuition et je lui ai dit que je voulais «l'engager comme chef de projet» pour sortir mon «single» et mon «album», que je cherchais des arrangements spécifiques pour ma musique... Il a écouté ma voix, ma musique et il m'a dit OUI. Cette collaboration marque définitivement un tournant dans ma vie artistique... Je suis dans un magnifique tourbillon où tout me semble possible ...

Est-ce que The Voice a été un tournant pour vous ?

Je n'emploierais pas le mot tournant, mais ça a été ma mise en lumière, un moment de grâce dans ma vie artistique... J'ai libéré toute l'émotion que je portais en moi, devant des millions de téléspectateurs, je me suis prouvée des choses à moi-même... Comme une thérapie, j'avais quelques trucs à régler entre moi et moi-même, disons que je me suis fait violence... Un petit électrochoc, ça m'a fait vraiment prendre conscience que tout était possible, y compris de réaliser ses rêves... Le tournant c'est juste l'étape d'après et c'est celle que je vis en ce moment ...

Aurelie Berria

Quand avez-vous su que chanter serait une vocation ?

A l'âge de sept ans, j'ai fait première scène et chanté dans les Alpes une chanson corse intitulée «Libertà». A douze ans alors, je choisis de débiter un apprentissage artistique et intègre l'école de Monique Mufraggi à Ajaccio. J'y travaille le chant, la danse et le théâtre pendant quatre ans. C'est ce qui va m'amener à participer à l'émission «Graine de star», animée par Laurent Boyer. Je suis alors lauréate pour représenter la Corse. Cela m'a rapidement permis de commencer à faire des stages et des formations à Paris, avec différents professeurs de renommée comme Armande Altai, Richard Cross ou encore Raphaëlle Ricci rencontrée lors d'un concours de chant dans le sud de la France. J'ai aussi suivi les cours du conservatoire d'Ajaccio, puis de Bastia et étudie jusqu'en troisième cycle le solfège et l'art lyrique. J'ai d'ailleurs interprété le rôle de Cherubino, tiré de l'opéra «les Noces de Figaro» ou encore le rôle de Carmen, au théâtre de Bastia. Plus tard, j'ai rencontré Pach professeur de chant et chef d'orchestre du groupe corse «I Muvrini» et je vais faire plusieurs premières parties dans toute la Corse. Enfin à dix-neuf ans, j'ai participé à diverses émissions de télé comme «Pascal Sevran» sur France2, la «Nouvelle Star» sur M6, «Battle Studio» sur Njr12 ou encore «l'eurovision» en 2006.

Votre parcours est très riche, avez-vous côtoyé de nombreux artistes ?

En effet, je me suis installée à Paris et j'ai intégré le Centre de Formation vocale créé par Richard Cross, coach vocal de la Star Académie, de Zazie, Julie Zenati, Maurane et des



dizaines d'autres artistes connus. J'y ai étudié le théâtre, la comédie musicale, la technique vocale, l'expression scénique et corporelle, la danse ainsi que la technique du son. Je suis rentrée au conservatoire de Levallois-Perret dans le pôle de musiques actuelles où j'ai collaboré avec Matthieu Gonet, Jasmine Roy, Édouard Thiebault, Sophie Tellier.

Mais finalement vous avez privilégié l'enseignement à une carrière individuelle ?

Essoufflée et découragée, après ces quinze ans d'études non stop, de ne pas décrocher de rôles dans des spectacles, j'ai postulé et auditionné pour rentrer dans la prestigieuse école supérieure «le Studio des Variétés» à Paris. Je m'y suis formée pendant une année pour être professeur de chant dans les musiques actuelles, auprès de professeurs comme Sarah Sanders, Claudia Phillips, Laurent Mercou..., et j'ai donc passé mon diplôme d'enseignante avec mention bien, à vingt-cinq ans. J'ai décidé de rentrer en Corse et d'ouvrir ma propre école de chant «L'entrée des artistes» à Ajaccio.

Qu'enseignez-vous dans votre école ?

Je donne des cours de technique vocale, d'éveil musical, et de polyphonie, à une trentaine d'élèves. Bien entendu je collabore avec un professeur de danse, de théâtre et de piano, afin d'offrir à mes élèves un cursus varié. Des intervenants comme Marlène Shaff, Oscar Sisto ou Bernard Casanova, venus du continent, participent à l'enrichissement artistique et au développement de l'école. La particularité de mon enseignement réside dans le fait, que j'enseigne la technique vocale en musiques actuelles amplifiées, ce qui est différent de la technique classique car le fait d'avoir un micro change le placement et l'utilisation de la voix.

Comment voyez-vous évoluer votre école ?

J'ai comme projets de développer l'école vers un enseignement varié et à la portée des plus démunis, avec des tarifs attractifs et un enseignement pluridisciplinaire alliant la voix, le théâtre, la danse et les instruments. Je souhaite faire rayonner mon école vers l'extérieur et collaborez avec des intervenants du continent de renommée nationale, afin d'offrir aux élèves une complémentarité et une diversité d'apprentissage.

Diana Saliceti

Touche à tout de talent, femme de médias, votre passion première est le chant ?

Je pense que je suis une passionnée qui n'a jamais trop réussi à savoir quelle est sa passion première. J'ai besoin de chanter, de faire de l'équitation et de rencontrer des gens dans le cadre de mon travail pour être épanouie. Cependant, je me souviens que le chant est une chose qui m'a toujours fascinée et ce depuis que je suis toute petite. Mes parents ont toujours écouté énormément de musique d'ici et d'ailleurs. Les chants corses ont été ceux qui me touchaient le plus, même les plus profanes relèvent du sacré à mes yeux. Il y a un lien indéfectible entre ces voix et cette terre.

Quel a été votre parcours dans ce domaine ?

J'ai commencé à chanter dans la voiture de mon père sur la route du village. Nos trajets pour aller à Salgetu, village dont il était maire, nous donnaient l'occasion de fredonner les airs ensemble. A l'arrière de la voiture familiale en sillonnant le Tavavu dont est originaire ma mère, je regardais défiler les paysages en musique, cela m'interpellait.

Puis je suis allée à la Scola di cantu de Natale Luciani. Plus qu'une technique, il nous a inculqué l'envie de chanter tous ensemble. Nous étions une quarantaine à chanter dans une

salle du collège Fesch. C'est ensuite que je me suis inscrite au cours de chant du Filu d'Amparera dirigé par Jean-Pierre Godinat, j'y ai appris la polyphonie.

C'est entre le village, les foires et les concerts du groupe féminin l'Altagna que nous avons formé à l'adolescence que j'ai continué à apprendre. La musique est une histoire de rencontres. Jacques Culioli, Patrizia Gattaceca et tant d'autres, les aînés ont toujours été là pour donner des conseils et nous aider.

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

La vie quotidienne. Chaque moment peut devenir une chanson. Je suis très sensible à la lumière et lorsqu'un moment m'a marquée je me souviens souvent de la luminosité. La passion, le village, la ville, le manque, mon père, les miens, il est difficile d'être précise. Je suis aussi très intéressée par tout ce qui s'écrit sur cette île, j'y puise parfois des thèmes. Les airs et les paroles viennent généralement en même temps. Ensuite il faut travailler pour que la chanson prenne réellement vie. Au sujet de la musicalité, j'écoute beaucoup de styles différents, du fado au folk en passant par le jazz et bien sûr tout ce que nos artistes produisent. C'est un mélange d'influences qui doit peut-être apparaître dans mes musiques.

Vous vous produisez aujourd'hui seule, c'est un cap supplémentaire qui est franchi ?

Je ne peux considérer la musique en solitaire. Aussi, je ne suis pas vraiment seule. Après avoir participé à des formations différentes me voilà en compagnie de Barthélémy Amidei, mon compagnon sur scène et surtout mon ami. C'est avec lui que je travaille mes chansons, il nous arrive même de composer à deux. Il est un guitariste et un mandoliniste de talent. C'est à côté de Minicale qu'il a beaucoup appris ou encore à la Scola. Il a la spontanéité et la sensibilité de l'autodidacte. Barthélémy a aussi une très belle voix, c'est pour ça que, sur scène, il est très présent et qu'il m'arrive de composer des duos uniquement pour pouvoir mêler ma voix à la sienne.

Vous laissez libre court aujourd'hui à vos créations, c'est un désir que vous portez en vous depuis longtemps ?

Pas vraiment, le fait de composer est arrivé avec le temps. J'avais commencé au sein de l'Altagna sans persister. C'est lorsque Paul Rognoni m'a invitée, en 2013, à enregistrer l'émission "Mezzo Voce" que je me suis vraiment mise au travail. Il s'agissait de proposer 52 minutes de musique pour la captation d'un concert intimiste diffusé ensuite sur ViaStella. J'y ai pris goût et dès que je peux j'essaie d'enrichir le répertoire. Cela se passe assez spontanément dès que j'ai un peu de temps. Après, vient le moment de présenter les chansons au public, lui seul est juge !



Un album ?

Bien sûr que nous y pensons. Cela reste toutefois compliqué à mettre en place. Mais il est vrai qu'il me plairait d'enregistrer, afin de partager ce que l'on fait. J'ai le nombre nécessaire de créations et il serait bon de leur faire passer l'épreuve du studio et de la diffusion. Reste à connaître beaucoup d'éléments, financiers et autres qui sont nécessaires à la production d'un album. Et puis cet album, s'il voyait le jour ce serait également un souvenir pour plus tard, quelque chose que nous écouterons en rigolant.

KULTURARTE PORTICCIO - COTI CHIAVARI - PIETROSELLA
Ancien Pénitencier

Festival des Cultures du Monde

DU 15 AU 18 MAI 2014

RIVE SUD AJACCIO

SENEGAL

CONCERTS

CARNAVAL

ATELIERS

CINEMA

CONTES

EXPOS

CANTINE AFRICAINE

www.Kulturarte.com
Licence entrepreneur de spectacle : 3-1052213

Billetterie : sur Place & CorseBillet.co

Le Monde s'invite en Corse...